

## RAPPORT D'ACTIVITÉS TRIMESTRIEL

### Pour la période du 20 septembre au 31 décembre 2022

Ce document présente un aperçu du second trimestre d'exploitation du programme Sport Sans Abus et de ses diverses composantes, dont en particulier les principales activités et statistiques disponibles du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS).

#### APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

- Signature d'ententes de service avec **30** nouveaux organismes de sport financés par le gouvernement fédéral
- Organisation du premier Symposium de recherche en sport sécuritaire
- Réception de **25** expressions d'intérêt pour le Programme de subventions de recherche en sport sécuritaire, représentant un montant total de **1 495 249 \$** en demande de financement
- Lancement de l'appel de candidatures pour le Programme d'accréditation en éducation pour le sport sécuritaire
- Présentation de la série de webinaires de Sport Sans Abus – **650** participants inscrits au total  
Le Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport a engagé un Directeur adjoint des sanctions et résultats

#### APERÇU DES ACTIVITÉS DU BCIS

- Intégration de **33** membres à l'Unité d'enquêtes et de **16** membres à l'Unité d'évaluations du milieu sportif
- Publication de la nouvelle Politique concernant le traitement des informations relatives à des allégations de Comportements prohibé
- Publication de ressources informationnelles concernant les évaluations du milieu sportif, les ententes avec les signataires de programme et le formulaire de consentement du CCUMS
- Séance d'orientation pour les signataires du programme nouvellement intégrés
- Présentation d'un certain nombre d'événements communautaires (p.ex., Sommet SPIN, Conférence Sport Leadership sportif, Forum AthlètesCAN, etc.)  
Accueil de **deux** nouveaux membres du personnel

#### STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU BCIS<sup>1</sup>

- **111** nouvelles demandes de renseignements concernant le sport sécuritaire reçues par la Ligne d'assistance du sport canadien
- **24** plaintes/signalements de plus reçus par le BCIS
- **75 %** (18 de 24) de ces plaintes/signalements proviennent de signataires du programme
- **33 %** (8 de 24) de ces plaintes/signalements recevables selon l'autorité et la juridiction du BCIS<sup>2</sup>
- **3** plaintes actives assujetties à des mesures provisoires en date du 31 décembre 2022
- **5** examens initiaux concernant des évaluations du milieu sportif
- **2** évaluations du milieu sportif initiés (en phase de définition de la portée au 31 décembre 2022)

Date du rapport:  
**10 janvier 2023**

Prochain rapport:  
**Avril 2023**

<sup>1</sup> Afin de préserver la confidentialité des parties concernées, d'autres statistiques sur les plaintes/signalements seront fournies par le BCIS sur une base annuelle.

<sup>2</sup> Absence de juridiction (67 %) pour les motifs suivants : (i) l'organisme visé est un signataire du programme mais l'intimé n'est pas un participant assujetti au CCUMS, (ii) l'organisme n'est pas un signataire du programme ou (iii) l'organisme visé est un signataire du programme mais l'affaire ne relève pas du CCUMS.